


Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation d'employée de remontées mécaniques / d'employé de remontées mécaniques dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : Liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
3a	Travaux qui dépassent objectivement les capacités physiques des jeunes : manipulation manuelle de lourdes charges ou déplacement fréquent de charges
4a	Travaux permanents s'effectuant, pour des raisons techniques, à des températures supérieures à 30° C ou égales ou inférieures à 0° C.
4c	Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe (bruit continu, bruit impulsif). Exposition au bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent L _{ex} de 85 dB (A).
4e	Travaux présentant un danger d'électrisation comme les travaux sur des installations à courant fort sous tension.
4h	Travaux avec des agents sous pression (gaz, vapeurs, huiles, accumulateurs).
4i	Travaux exposant à des radiations non ionisantes. En font partie les travaux exposant à des rayons ultraviolets à ondes longues (exposition au soleil)
5a	Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion
5c	Travaux avec des gaz, vapeurs, aérosols et poussières fines qui, associés à l'air, forment un mélange facilement inflammable
6a	Travaux avec des agents chimiques nocifs assortis d'une des phrases R suivantes figurant dans l'OChim3: autres substances et préparations caractérisées comme toxiques et caractérisées par les symboles de danger pour la santé (pictogrammes) suivants: 
8a	Travaux avec des outils de travail présentant des risques d'accidents dont on peut supposer que les jeunes, du fait de leur conscience insuffisante des risques ou de leur manque d'expérience ou de formation, ne peuvent ni les identifier ni les prévenir : 1. outils, équipements, machines
8b	Travaux avec des outils de travail ou moyens de transport en mouvement
8c	Travaux sur des machines ou des systèmes dans des conditions de service particulières/lors de la maintenance, présentant un risque élevé d'accident professionnels
8d	Travaux impliquant des éléments qui comportent des surfaces dangereuses (coins, angles, pointes, arêtes vives, rugosité)
9a	Travaux s'effectuant sans l'environnement assuré d'un emplacement de travail fixe, muni normalement d'un équipement permanent et délimité dans l'espace, chez un employeur, par exemple le montage (grand chantier)
9b	Travaux exposant au risque de chute d'objets
10a	Travaux comportant un risque de chute

Travaux dangereux	Dangers	Dérogation	Contenus de formation (bases concernant la prévention) en lien avec les mesures d'accompagnement	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise ¹						
				Formation			Instruction de la personne en formation	Surveillance de la personne en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		Permanente	Fréquentement	Occasionnellement
Travail en hauteur (pylônes, stations, tracé et cabines) Travail dans des terrains en pente	<ul style="list-style-type: none"> • chute • glissade 	9a 10a	<ul style="list-style-type: none"> △ Utilisation correcte des EPI antichute △ Application des procédures et des méthodes en toute sécurité <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • www.absturzrisiko.ch • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • FE "La sécurité en s'encordant", Suva 44002 • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • FE "Huit règles vitales pour les travaux sur les remontées mécaniques et les téléskis", Suva 84045 et support pédagogique Suva 88823 • LC "Travaux sur les installations de remontées mécaniques", Suva 67187 • LC "RM et téléskis", Suva 67122 	1 ^{re}	--	--	<u>Information de base en entreprise</u> <ul style="list-style-type: none"> • dangers • prescriptions • mesures • EPIaC <u>Instruction in situ par un spécialiste</u> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation EPIaC • expliquer et montrer • organisation du travail • sauvetage 	1 ^{re}	2 ^e	--
Travailler sur ou à proximité d'une installation de transport à câble Travailler à proximité de pièces en mouvement (sièges, cabines, chariots, ralentisseurs, convoyeur, poulies)	<ul style="list-style-type: none"> • heurt • happement • pincement • coincement • écrasement • coupures 	8b 8c 9a 9b	<ul style="list-style-type: none"> △ Travaux à proximité ou sur des RM △ Les dangers spécifiques aux RM <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • DI "Equipements de travail", CFST 6512 • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • FE "Huit règles vitales pour les travaux sur les remontées mécaniques et les téléskis", Suva 84045 et support pédagogique Suva 88823 • LC "Travaux sur les installations de remontées mécaniques", Suva 67187 • LC "Remontées mécaniques et téléskis", Suva 67122 • Module de formation SUVA pour mécatronicien RM 	1 ^{re}	--	1 ^{re}	<u>Information de base en entreprise et/ou EP</u> <ul style="list-style-type: none"> • dangers • organisation du travail • mesures <u>Instruction in situ par spécialiste</u> <ul style="list-style-type: none"> • identification des dangers • mesures de protection • organisation du travail • délimitation des zones de danger 	1 ^{re}	2 ^e	--

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

Assemblage par soudure et brasage Oxycoupage	<ul style="list-style-type: none"> • explosion • incendie • brûlures • inhalation • irritation des voies respiratoires • irritation des yeux • projection de matière en fusion • éblouissement 	4i 5a 5c △ Manipulation et méthode correcte △ Port des EPI (peaux, yeux, voies respiratoires) △ Utilisation sécurisée des machines et appareils selon le manuel d'instruction du constructeur <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • DI "Directives concernant la sécurité du travail de brasage à la flamme" ASS 712.1 • DI "Directives concernant la sécurité du travail de l'oxycoupage à la flamme" ASS 714.1 • FE "L'accident n'arrive pas par hasard! Informations concernant la sécurité au travail dans les entreprises de serrurerie, de construction métallique, mécanique, mixtes de ce secteur", CFST 6208 • FE "Coupage et soudage. Protection contre les fumées, poussières, gaz et vapeurs", Suva 44053 • LC "Soudage, coupage, brasage et chauffage (travaux à la flamme)", Suva 67103 	1 ^{re}	--	1 ^{re}	Information de base en entreprise et/ou EP <ul style="list-style-type: none"> • dangers • méthodes • mesures Instruction in situ par formateur <ul style="list-style-type: none"> • expliquer et montrer • identification des dangers • moyens de protection, également pour les tiers • organisation de la place de travail 	1 ^{re}	2 ^e	
Manipulation/utilisation de substances nocives (essence, gazoil, peinture, huile, graisse, solvants, antigel, produits anticorrosion, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • irritation des yeux • irritation des voies respiratoires • intoxication • inhalation de vapeurs • allergies • projection de liquides 	5c 6a △ Manipulation correcte des produits △ Port des EPI (peaux, yeux, voies respiratoires) △ Stockage et évacuation des produits △ Ni boire ni manger pendant le travail <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • Ordonnance du département fédéral de l'intérieur concernant les mesures techniques pour la prévention des maladies professionnelles provoquées par des substances chimiques, RS 832.321.11 • FE "Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir", Suva 11030 • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • FE du site www.cheminfo.ch 	2 ^e	--	2 ^e	Information de base en entreprise et/ou EP <ul style="list-style-type: none"> • Dangers / identification des produits • manipulation / utilisation • moyens de protection / aération Instruction in situ par formateur <ul style="list-style-type: none"> • identification des produits • moyens de protection • stockage • aération • manipulation 	2 ^e	--	--
Travailler sur ou aux pieds des structures métalliques	<ul style="list-style-type: none"> • coupure • piqûre • heurt 	8d 9b 10a △ Port des EPI (gants, habits, casques, etc) △ Accès aux structures métalliques △ Identification des dangers	1 ^{re}	--	--	Information de base en entreprise <ul style="list-style-type: none"> • identification des dangers 	1 ^{re} -2 ^e	--	--

(présence de bavure, arrête vives, chute d'objet, hauteur)	<ul style="list-style-type: none"> chute 		<ul style="list-style-type: none"> Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) DI "Equipements de travail", CFST 6512 FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 FE "Huit règles vitales pour les travaux sur les remontées mécaniques et les téléskis", Suva 84045 et support pédagogique Suva 88823 LC "Travaux sur les installations de remontées mécaniques", Suva 67187 LC "Remontées mécaniques et téléskis", Suva 67122 				<ul style="list-style-type: none"> moyens de protection <p><u>Instruction in situ par formateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> utilisation des EPI accès aux structures métalliques 			
Travaux d'usinage et de façonnage (presse, cisaille, plieuse, perceuse, meuleuse) Utilisation de machines portatives (perceuse et meuleuse) Utilisation d'outils majeurs (burin, scie, marteau, pointeau, chasse, ...)	<ul style="list-style-type: none"> heurt happement pincement coincement écrasement coupures projection de matière ou d'objet bruit 	4c 8a	<p>△ Utilisation sécurisée des machines (manuels d'instruction du constructeur)</p> <p>△ EPI spécifique selon machine utilisée</p> <p>△ Identification des dangers</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) FE "Outils à main", Suva 44015 FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 FE "Formation et instruction en entreprise: des outils indispensables pour la sécurité", Suva 66109 FE "Protection de la peau dans les ateliers", Suva 88037 LC "Machines à meuler ou tourets à meuler", Suva 67037 LC "Perceuses à colonne et d'établi", Suva 67036 LC "Tours conventionnels", Suva 67053 LC "Machines électriques portatives", Suva 67092 LC "Presses hydrauliques (desservies manuellement)", Suva 67099 LC "Presses-plieuses", Suva 67108 	1 ^{re} - 2 ^e	--	1 ^{re} -2 ^e	<p><u>Information de base en entreprise et/ou EP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> dangers / exemples prescriptions EPI adaptés autres mesures <p><u>Instruction de chaque machine in situ en entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> expliquer et montrer instruction de service faire exercer contrôler, selon besoin répéter l'instruction. contrôler l'état des machines / outils 	1 ^{re}	2 ^{ème}	--
Travail à proximité de sources de bruit (moteur, entraînement)	<ul style="list-style-type: none"> bruit 	4c	<p>△ Charge sonore à chaque poste de travail / niveau sonore / seuil des 85 dB(A)</p> <p>△ Port des EPI (protection auditive)</p> <p>△ Les dommages auditifs irréversibles</p> <p>△ Mesures de lutte contre le bruit</p>	1 ^{re}	--	1 ^{re}	<p><u>Information de base en entreprise et/ou EP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> charge sonore seuil admissible EPI adaptés autres mesures 	1 ^{re}	2 ^e	--

			<ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • FE "Prévention des surdités professionnelles", Suva 1909/1 • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • FE "Tableau de niveaux sonores: Funiculaires, téléphériques, télésiège et téléskis", Suva 86397 • LC "Bruit au poste de travail", Suva 67009 				<p><u>Instruction in situ en entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • rendre attentif • signalisation • contrôler, selon besoin répéter l'instruction. 			
Utilisation de machines pour la sylviculture (débrousailluse)	<ul style="list-style-type: none"> • bruit • coupure • éclaboussures (yeux) • être heurté par des objets (cailloux, branches) projetés • glissade • chute • allergie (au pollen / excrément d'animaux) 	<p>4c 8a</p>	<p>△ Utilisation sécurisée des machines (manuels d'instruction)</p> <p>△ Port des EPI (habits, souliers, lunettes, protection auditive et des voies respiratoires)</p> <p>△ Accessoires pour débrousailluse (nylon, disque, brosse)</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • FE "Débrousailluses: les outils encore autorisés", Suva 33065 • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • LC "Travailler avec une débrousailluse", Suva 67059 	1 ^{re} - 2 ^e	--	--	<p><u>Information de base en entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • charge sonore • EPI adaptés • autres mesures <p><u>Instruction in situ en entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • expliquer et montrer • faire exercer • contrôler, selon besoin répéter l'instruction 	1 ^{re}	2 ^e	--
Levage et déplacement de charges >15 kg (par ex. essais de frein en charge, révision des trains de galets/balanciers), position défavorable (courbée, inclinée, sur le côté ou en rotation, à hauteur ou par-dessus l'épaule)	<ul style="list-style-type: none"> • blessures musculaires • blessures dorso-lombaires • pincement • écrasement 	<p>3a</p>	<p>△ Utilisation correcte des moyens de levage et de transport</p> <p>△ Manutention des charges et posture correcte</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • FE " Détermination des dangers: levage et transport manuels de charges" Suva 88190 • FE "Manutention de charges", CFST 6245 • LC "Manutention de charges", Suva 67089 • Porté futé → Suva.ch 	1 ^{re} -2 ^e	--	1 ^{re} -2 ^e	<p><u>Information de base en entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • limite de charge • posture • mesures <p><u>Instruction in situ en entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • expliquer et montrer • faire exercer 	1 ^{re}	2 ^e	--
Mesures électriques Remplacement de composants électriques	<ul style="list-style-type: none"> • dangers électriques • électrification • brûlures • projection de métal en fusion 	<p>4e</p>	<p>△ Les dangers de l'électricité</p> <p>△ Mise hors tension</p> <p>△ Port des EPI de protection pour les travaux électriques / outils isolés</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • FE "L'électricité en toute sécurité", Suva 44087 	2 ^e	2 ^e	2 ^e	<p><u>Information de base en entreprise et/ou à l'EP et/ou dans les CI</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • dangers électriques • EPI "électriques" • outils d'électriciens • règles vitales • mesures de protection 	2 ^e	--	--

Légende: **CI:** cours interentreprises; **EP:** école professionnelle; **FE:** feuillet d'information; **DI:** directive; **LC:** liste de contrôle; **RM:** remontées mécaniques; **BST:** Bureau pour la sécurité au travail de la SSE; **EPI:** équipement de protection individuelle; **EPIaC:** EPI antichute

			<ul style="list-style-type: none"> • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • FE " 5 + 5 règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques", Suva 84042 et support pédagogique Suva 88814 • LC "Electricité sur les chantiers", Suva 67081 				<u>Instruction in situ en entreprise ou en laboratoire:</u> <ul style="list-style-type: none"> • identification des dangers • signalisation • expliquer et montrer • contrôler, selon besoin répéter l'instruction 			
Procéder à l'évacuation de passagers (exercice)	<ul style="list-style-type: none"> • chute • coincement • coupures • brûlures • heurter un objet fixe 	8a 10a	<p>△ Utilisation correcte des EPIaC</p> <p>△ Application des méthodes de façon correcte</p> <p>△ Se référer au premier point " Travail en hauteur"</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • DI "Equipements de travail", CFST 6512 • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • FE "Huit règles vitales pour les travaux sur les remontées mécaniques et les téléskis", Suva 84045 et support pédagogique Suva 88823 • LC "Travaux sur les installations de remontées mécaniques", Suva 67187 • LC "Remontées mécaniques et téléskis", Suva 67122 	1 ^{re} -2 ^e	--	--	<u>Information de base en entreprise et dans les IC</u> <ul style="list-style-type: none"> • dangers • méthodes • EPIaC <u>Instruction in situ par un spécialiste</u> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation EPIaC • expliquer et montrer • déroulement sûr des exercices 	1 ^{re} -2 ^e	--	-
Maintenance de système sous pression (hydraulique, pneumatique, mécanique)	<ul style="list-style-type: none"> • être heurté par un élément en mouvement (raccord, conduite, élément mécanique) • projection d'huile ou d'air sous pression ainsi que de pièces mécaniques • pénétration d'air comprimé dans le corps via des blessures cutanées • bruit 	4h 8a	<p>△ Les dangers liés à la pression (hydraulique, pneumatique, mécanique)</p> <p>△ Port d'EPI adaptés</p> <p>△ Suppression de l'énergie résiduelle</p> <p>△ Niveaux de pression</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • DI "Equipements sous pression", CFST 6516 • FE " Huit règles vitales pour la maintenance des machines et installations", Suva 84040 et support pédagogique Suva 88813 • LC "Air comprimé", Suva 67054 	2 ^e	--	2 ^e	<u>Information de base en entreprise et par l'EP</u> <ul style="list-style-type: none"> • dangers • moyens de protection • EPI • pression <u>Instruction in situ par un spécialiste</u> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation EPI • expliquer et montrer • raccords 	2 ^e	--	--
Travaux permanents en plein air	<ul style="list-style-type: none"> • intempéries • chaleur (déshydratation) • froid (gelures) • rayonnement solaire UV (peau, yeux) 	4a 4i	<p>△ Risques liés aux rayons solaires</p> <p>△ Appliquer de la crème solaire</p> <p>△ Mettre un couvre-chef et des lunettes de soleil</p> <p>△ Mettre des vêtements chauds (adaptés)</p>	1 ^{re} -2 ^e	--	--	<u>Information de base en entreprise</u> <ul style="list-style-type: none"> • dangers • moyens de protection / EPI • prévention 	1 ^{re}	2 ^e	--

			<ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • FE "Tout ce que vous devez savoir sur les EPI", Suva 44091 • FE "Rayonnement solaire: connaissez-vous les risques?", Suva 84032 • FE " Protection solaire: l'essentiel en bref", Ligue contre le cancer 3357000 • LC "Chantiers de montagne", Suva 67154 				<u>Instruction in situ par le formateur</u> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation EPI • protection • surveiller et corriger 			
Elingage de charges	<ul style="list-style-type: none"> • coincement • écrasement • être heurté par une pièce en mouvement 	8a 9b	<p>△ Utilisation correcte des moyens et accessoires de levage et d'élingage selon les instructions de service (et du constructeur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • FE "Elingage de charges", Suva 88801 • FE "Elingage des charges", BST-Info 46 • LC "Elingues (accessoires de levage)", Suva 67017 • LC "Appareils de levage", Suva 67158 	1 ^{re} -2 ^e	--	--	<u>Information de base en entreprise</u> <ul style="list-style-type: none"> • technique de levage <u>Instruction in situ en entreprise :</u> <ul style="list-style-type: none"> • expliquer et montrer • surveiller et corriger 	1 ^{re}	2 ^e	--
Travail à proximité de chariots élévateurs	<ul style="list-style-type: none"> • chute • être heurté • coincement • renversement • écrasement 	8b	<p>△ Les dangers du chariot élévateur</p> <p>△ Distance de sécurité / zone de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) 	1 ^{re}	--	--	<u>Instruction in situ en entreprise :</u> <ul style="list-style-type: none"> • expliquer et montrer • surveiller et corr. 	1 ^{re}	2 ^{ème}	--
Maintenance des Installations d'enneigement	<ul style="list-style-type: none"> • coincement (partie du corps) • subir des gelures • être touché par des tuyaux sous haute pression • être heurté par le treuil de l'engin de damage • bruit 	3a 4c 8b 8c	<p>△ Dangers liés aux installations d'enneigement</p> <p>△ Protection contre le froid</p> <p>△ Travailler à proximité d'un engin de damage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de branche 74 RM (cl. Suva 47G) • LC "Installations d'enneigement", Suva 67193 	2 ^e	--	--	<u>Instruction in situ en entreprise :</u> <ul style="list-style-type: none"> • désignation des dangers • expliquer et montrer • surveiller et corriger 	2 ^e	--	--

Les présentes mesures d'accompagnement ont été élaborées par l'OrTra avec l'aide d'un(e) spécialiste de la sécurité au travail et entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2017.

Berne, le 6 juin 2017

Remontées Mécaniques Suisses

Le président

sig.

Dominique DE BUMAN

Le directeur

sig.

Ueli STÜCKELBERGER

Les présentes mesures d'accompagnement sont approuvées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conformément à l'art. 4, al. 4, OLT 5 avec l'accord du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) du 20 février 2017.

Berne, le 16 juin 2017

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

sig.

Jean-Pascal Lüthi

Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités